

LES ETATS DU SAHEL FACE A L'EPREUVE DE L'HYDRE TERRORISTE DE 2015 A 2022

SIRIMA K. Maximin

28 JUIN 2022

Résumé

Le terrorisme est un phénomène universel, il constitue de ce fait un défi mondial en général et sahélien en particulier.

En effet, profitant de la crise libyenne, les groupes armés composés en partie de Touaregs et arabes de retour au Mali suite à la chute du régime Mouammar Kadhafi, déclenchent une insurrection armée en janvier 2012 à l'issue de laquelle ils parviennent à prendre le contrôle du Nord Mali. Ainsi les villes de Tombouctou, Gao et Kidal tombent sous contrôle terroriste jusqu'à l'intervention française appelée « opération serval ». Cette intervention a permis de chasser les combattants djihadistes des villes occupées. En réplique à l'intervention française en 2013, les groupes terroristes se sont adaptés en exploitant les crises et conflits communautaires. Ils se sont non seulement dispersés à travers l'espace sahélo-saharienne mais aussi ont également réussi à se fondre dans les populations rurales. Ainsi, ils se sont adaptés à la présence militaire accrue et ont développé des tactiques guérilla comme emploi des engins explosifs improvisés (EEI) contre les patrouilles de sécurité. Cet état de fait a rendu la situation sécuritaire plus que préoccupante dans le sahel où la violence est en augmentation. Cette situation dégradante a incité les Etats du sahel et leurs partenaires à intervenir de manière adéquate afin de stabiliser la région sahélienne et de prévenir la propagation de l'extrémisme et la violence contre les civils. A cet effet, les Etats du sahel ont mis en place des mécanismes de lutte contre le terrorisme dans la zone. Les initiatives des Etats du sahel jouent un rôle limité parce qu'elles ne sont pas adaptées aux réalités de ladite zone. Les dirigeants des Etats du sahel doivent inclure le volet diplomatique dans toute son entièreté aux différents mécanismes existants afin d'obtenir une approche globale de l'hydre terroriste.

L'inclusion de la diplomatie dans toute son entièreté dans la lutte contre le terrorisme dans le sahel est plus que nécessaire afin de venir à bout de ce fléau.

Mots clés: terrorisme-sahel-diplomatie

THE SAHEL STATES FACING THE TEST OF THE TERRORIST HYDRA FROM 2015 TO 2022

SIRIMA K. Maximin

28 JUNE 2022

Abstract

Terrorism is a universal phenomenon, and therefore constitutes a global challenge in general and a Sahelian one in particular.

Indeed, taking advantage of the Libyan crisis, armed groups composed in part of Tuaregs and Arabs who returned to Mali following the fall of the Muammar Gaddafi regime, launched an armed insurrection in January 2012, at the end of which they succeeded in taking control of northern Mali. The cities of Timbuktu, Gao and Kidal fell under terrorist control until the French intervention called "Operation Serval". This intervention enabled the jihadist fighters to be driven out of the occupied towns. In response to the French intervention in 2013, terrorist groups adapted by exploiting community crises and conflicts. Not only did they disperse across the Sahel-Saharan region, but they also managed to blend in with rural populations. Thus, they have adapted to the increased military presence and developed guerrilla tactics such as the use of improvised explosive devices (IEDs) against security patrols. This has made the security situation in the Sahel more than worrying, with violence on the rise. This deteriorating situation has prompted the Sahelian states and their partners to intervene adequately in order to stabilise the Sahelian region and prevent the spread of extremism and violence against civilians. To this end, the Sahelian states have put in place mechanisms to combat terrorism in the area. The initiatives of the Sahel states play a limited role because they are not adapted to the realities of the Sahel. The leaders of the Sahel states must include the diplomatic component in its entirety in the various existing mechanisms in order to achieve a comprehensive approach to the terrorist hydra.

The inclusion of diplomacy in its entirety in the fight against terrorism in the Sahel is more than necessary to overcome this scourge.

Keywords : terrorism-sahel-diplomacy

Introduction

« Les terroristes utilisent les vulnérabilités et les causes de frictions locales pour alimenter l'extrémisme et ils sont capables de nouer rapidement des réseaux entre eux au niveau mondial. De la même manière c'est au niveau mondial que nous devons mettre en commun nos expériences et nos meilleures pratiques pour lutter contre le terrorisme »¹. Cette déclaration de l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki Moon est une invite à la communauté internationale à plus de collaboration, de coopération dans la lutte antiterroriste.

En effet, La situation sécuritaire est particulièrement préoccupante au Sahel où la violence est en augmentation. Cette situation sécuritaire dégradante a incité les Etats du Sahel et leurs partenaires à intervenir de manière adéquate afin de stabiliser la région sahélienne et de prévenir la propagation de l'extrémisme et de la violence contre les civils.

Le présent article, en quatre points, explore, explique et analyse les différentes approches utilisées par les Etats sahéliens afin d'endiguer l'hydre terroriste dans la région du Sahel.

Pour mener à bien la rédaction de cet article nous avons choisi un échantillon de quarante (40) personnes dont vingt (20) civils et vingt (20) éléments des forces de défense et de sécurité. Cela nous a permis d'utiliser trois (03) types d'instruments pour la collecte des données nécessaires à notre étude notamment les ressources documentaires, les questionnaires et les guides d'entretien.

Tableau 1 : Etat de recouvrement des questionnaires des forces de défense et de sécurité

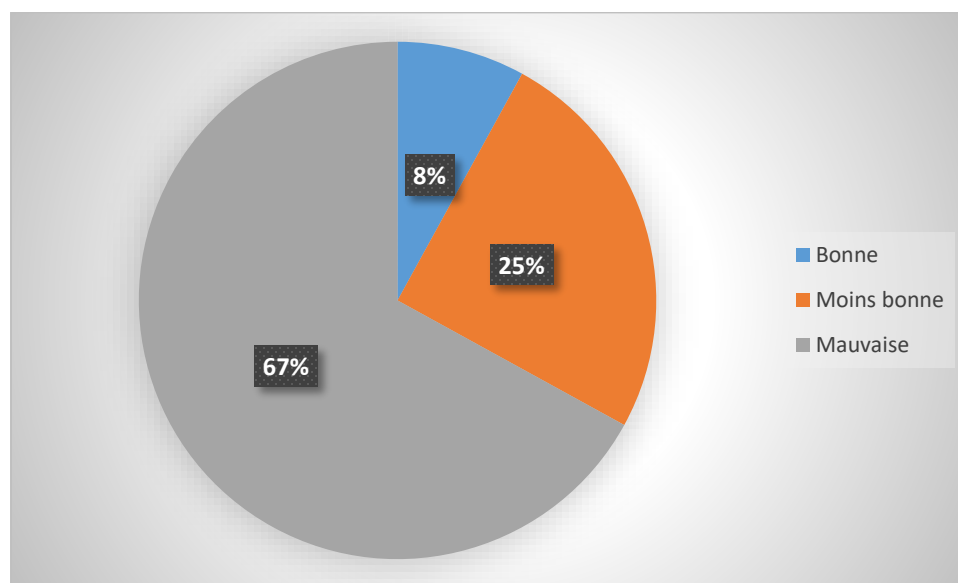
Entité	Echantillon concerné	Recouvré	Taux de recouvrement
Force de défense et de sécurité	20	19	95%
Populations civiles	20	18	90%
TOTAL	40	37	92,5%

I- Analyse de la situation sécuritaire dans le Sahel

¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Recueil de cas sur les affaires de terrorisme.

Profitant de la crise libyenne, les groupes armés, composés en partie de combattants Touaregs et arabe, de retour au Mali suite à la chute du régime de Mouammar Kadhafi, déclenchent une insurrection armée en janvier 2012 à l'issue de laquelle ils parviennent à prendre le contrôle du Nord Mali. Ainsi, les villes de Tombouctou, Gao et Kidal tombent sous contrôle terroriste jusqu'à l'intervention française appelée « opération Serval ». Cette intervention a permis de chasser les combattants djihadistes des principales villes occupées. En réponse à l'intervention française de 2013, les groupes terroristes se sont adaptés en exploitant les crises et conflits communautaires. Ils se sont non seulement dispersés à travers l'espace sahélo-saharienne mais aussi également ont réussi à se fondre dans les populations rurales.

Ainsi, ils se sont adaptés à la présence militaires accrue et ont développé des tactiques guérilla comme emploi des engins explosifs improvisés (EEI) contre les patrouille de sécurité.



Graphique n°1 : Avis sur la situation sécuritaire au Sahel (Source enquête terrain, mars 2022)

Pour notre part il est évident que la situation sécuritaire au sahel n'est pas bonne d'où la nécessité de trouver urgemment des solutions afin d'endiguer les facteurs qui dégradent la situation sécuritaire.

II- Les facteurs favorisant la propagation du terrorisme dans la zone sahélienne

Le terrorisme des organisations se présente comme réactif, comme une réponse à une situation de frustration à caractère social, économique et politique, ou d'oppression jugée insupportable, et se prétend justicier ; d'où sa réclamation du pouvoir par ses revendications politiques en légitimant l'emploi de la violence comme ultime recours, tout autre moyens se révélant être inefficace pour protéger la collectivité au nom de laquelle ces organisations opèrent². En présence de très nombreux régimes démocratiques de façade, autocratique et militaires de fonds, dans le monde, on se demande si cet ultime recours des organisations n'est pas un tant soit peu justifié mais seulement si les cibles sont sélectives et représentant les autorités ou le gouvernement, car l'opinion publique ne compte pas pour les gouvernants de pays non démocratiques. D'ailleurs, « cela explique pourquoi l'arme du terrorisme est employé plus efficacement contre les pays démocratiques que contre les dictatures, la portée d'un attentat n'est pas la même dans un pays libre que dans un pays où les populations n'ont pas voix au chapitre et où les médias sont au service de l'appareil d'Etat ou contrôlée par lui »³. D'autre part, à travers les témoignages de plusieurs terroristes incarcérés au Moyen-Orient⁴, les principales motivations individuelles des adhérents au terrorisme se révélèrent être : le sentiment de puissance chez des gens peu puissants, le désir de vengeance, et la recherche du pouvoir et de sentiments d'importance. Quant au comportement du terrorisme, il peut être compris au moyen de la psychologie de groupe, avec un accent particulier sur l'identité collective. En effet, dans certaines communautés humaines, l'identité collective se forme très tôt, si bien que la haine devient viscérale, et les membres subordonnent leur identité individuelle à l'identité collective⁵.

Les membres d'organisations terroristes entretiennent un discours de légitimation qui prend la forme de modes de justification des violences commises à l'encontre de leurs cibles. Ce discours est un élément structurant et mobilisateur de leur usage de la violence médiatisée à des fins politiques.

III- La conception du Sahel

² GERE, François, Pourquoi le terrorisme ? op.cit., p.154.

³ CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda, op.cit. p.20.

⁴ POST, Jerrold, SPRINZAK E. DENNY, L., "The Terrorists in their Own Words, Interview with 35 Incarcerated Middle Eastern Terrorists", in: Terrorism and political Violence, Vol. 15, n°1 (2003); p. 171-184

⁵ POST, Jerrold, « Identité collective : une haine viscérale », op.cit., p.13.

Pour Damien Helly, Lori-Anne, Thérroux-Bénoni, Greta Galeazzi, Ibrahim Maïga et Fatimata OUEDRAOGO « Stratégies sahel : l'impératif de la coordination », institut de science et de sécurité, note d'analyse n°76, 2015, chaque acteur conçoit le sahel en fonction de ses besoins, de ses intérêts et de ses perceptions. Ils pensent qu'il n'existe pas de définition établie et internationalement partagée du « sahel » ou de la région « sahélo-saharienne ». Pour lui, ces espaces sont étendus tant dans la littérature spécialisée que dans la pratique de façon soit très élargie (c'est le cas isolé de la stratégie de l'UA), comme la zone des grandes plaines désertiques du Sahara allant de l'océan atlantique jusqu'à la mer rouge, soit de façon très ciblée sur quatre (04) ou cinq (05) pays de l'Afrique occidentale et centrale.

Olawale(Wale) Ismail et Alagaw Kifle, (2018), estiment que le Sahel relie les pays du Sahara et ceux de l'Afrique subsaharienne ; deux (02) régions très différentes sur le plan de leur environnement naturel et de leur composition sociale. Pour eux, le Sahel comprend le Niger, le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie et des parties de la Lybie et de l'Algérie. D'une certaine manière, le Sahel peut être subdivisé en haut (comprenant les parties de l'Algérie, la Mauritanie, le Niger et la Lybie) et en bas (le Tchad, le Nigéria, le Burkina Faso, le Sénégal et le Cameroun), du sahel occidental (comprenant la Mauritanie, l'Algérie, le Sénégal, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire) et du Sahel central (comprenant le Mali, le Niger et la Lybie).

En langage politico-diplomatique, le Sahel dépasse les pays qui partagent des liens géographiques pour aussi inclure des Etats directement affectés par le flux et reflux de menaces et défis sécuritaires. Ceci conforte l'inclusion des pays comme le Cameroun et la Côte d'Ivoire dans la description du Sahel. Cette classification est essentielle pour comprendre l'évolution, les changements et la continuité dans la dynamique sécuritaire du sahel dans le temps.

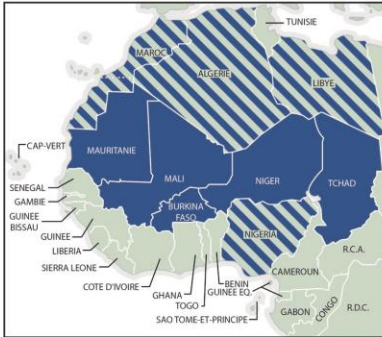
Wilfrid T. AHOUANSOU (2013), quant à lui, affirme que l'assise géographique du sahel est présentée comme couvrant l'Algérie, le Burkina Faso, l'Erythrée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad.

L'union européenne (UE) quant à elle, a adopté sa propre définition du sahel « c'est-à-dire la région allant de la Mauritanie à l'ouest en passant par le Mali, le sud de l'Algérie, le nord du Burkina Faso, le Niger et jusqu'au nord du Tchad ».

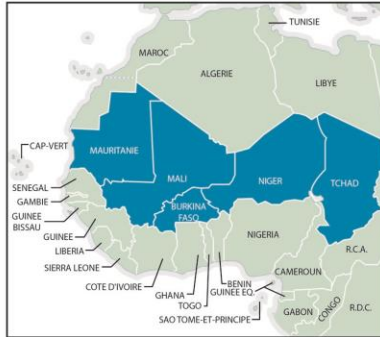
Pour les nations unies, le sahel est défini comme « une ceinture qui sépare le Sahara au nord de la savane au sud » et qui recouvre de la Mauritanie à l’Erythrée, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad.

D’une institution à une autre ou d’une initiative à l’autre cinq (05) pays sont au cœur de la définition du Sahel. Ces pays sont notamment le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Ils retrouvent être présents dans toutes les définitions de la notion du Sahel.

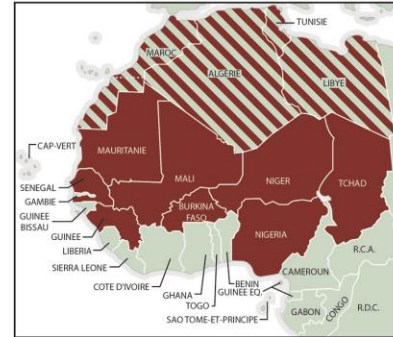
Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel (2011)



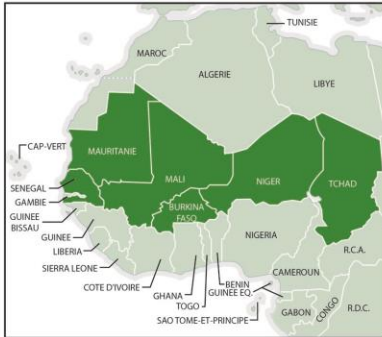
Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel (2013)



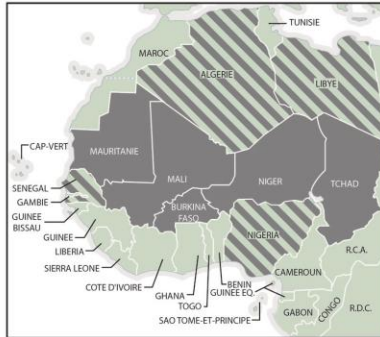
Stratégie Sahel de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (2014)



Overview of Islamic Development Bank cooperation with West Africa Sahel countries (2014)



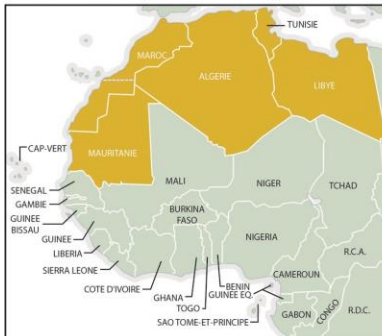
The Sahel: Toward a Regional Approach (Banque mondiale, 2013)



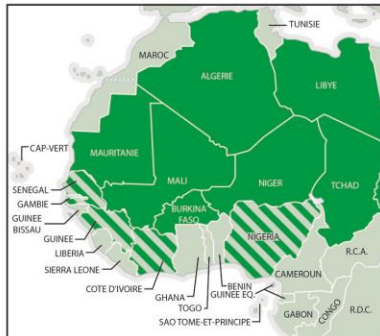
"Approach paper" (Banque africaine de développement, 2011)



Programme d'action sous régional de lutte contre la désertification au Maghreb (Union du Maghreb arabe, 2010)




Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel (2014)



Aire d'action par stratégie

 Principaux pays ciblés

 Cibles secondaires

Sources : BAD, "Approach paper" en cours de finalisation ; BID, Overview of IDB Cooperation with West Africa Sahel countries ; BM, World Bank, The Sahel, Toward a Regional Approach, Working Draft, August 21, 2013 ; CEDEAO, Stratégie Sahel de la CEDEAO (document de travail de septembre 2014), Plan d'actions de la Stratégie Sahel de la CEDEAO (document de travail de septembre 2014) ; Nations unies, Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel (2013), Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel Rapport du Secrétaire général (2014) S/2014/397 ; UA, Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel, Tableau comparatif des stratégies Sahel MISAHÉL (13 août 2014) ; UE, Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel (2011), Council conclusions on implementation of the EU Strategy for Security and Development in the Sahel, Foreign Affairs Council meeting Brussels, 17 March 2014 ; <http://www.pir-rip.ecowas.int> ; <https://ec.europa.eu>

IV- La pluralité des mécanismes de lutte contre le terrorisme au Sahel

Pour OLAWALE et KIFLE (2018), il y a une multitude d'initiatives bilatérales, multilatérales, régionales et continentales qui ont été entreprises dans l'objectif de stabiliser le Sahel bien que les impacts de ces initiatives demeurent jusqu'ici, limités.

Au titre de ces initiatives, il y a le processus d'Alger sur le Mali, le comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint (CEMOC), la communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), le processus de Nouakchott, le G5 Sahel et l'initiative Américaine contre le terrorisme.

- Le comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC)

Le comité d'état-major opérationnel conjoint est une initiative algérienne basée à Tamanrasset, une ville au sud de l'Algérie. Il a été mis en place le 21 Avril 2010. Il a pour but la création de patrouilles militaires et des opérations militaires transfrontalières conjointes entre les forces de sécurité malienne, nigériennes et algérienne. Après sept (07) mois de mise en œuvre, le CEMOC a été complété par un service de renseignement appelé Unité et Fusion et de Liaison (UFL) chargée de faciliter le partage de renseignements entre les huit (08) pays du Sahel et du Sahara à savoir le Mali, le Niger, la Mauritanie, l'Algérie, le Nigéria, la Lybie, le Tchad et le Burkina Faso. Selon OLAWALE et KIFLE (2018), ces deux (02) organes n'ont pas fonctionné du fait principalement de la méfiance et des doutes sur la volonté de l'ancien président Malien de l'époque à s'engager contre les groupes extrémistes violents. Il est ressorti que le Mali sous le Président Amadou Toumani TOURE, s'est montré peu disposé à prendre des mesures sévères à l'égard d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), craignant de mécontenter ses alliés Touaregs. De plus, la Mauritanie a soupçonné des hauts fonctionnaires du Mali de complicité dans les fuites de renseignements en faveur d'AQMI après que ses forces eurent subi une série d'attaques armées le long de ses frontières avec le Mali.

- La Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD)

Créée le 4 février 1998 à Tripoli (Lybie) et regroupant vingt et neuf (29) Etats africains dont le Bénin, le Burkina Faso, la République Centrafricaine, le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Djibouti, l'Egypte, l'Erythrée, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, le Libéria, la Lybie, le Mali, le Maroc, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Togo, la Tunisie, la Guinée, le Kenya, les Comores, le Cap Vert, le Sao Tomé -et-Principe et la Somalie est une

initiative conduite par la Lybie et le Maroc. Ce faisant, par accord signé en 2013, s'en est aussi greffé un conseil de paix et de sécurité. Il y a cependant eu peu de mouvement ou d'activités. Lacher (2012), estime que cette initiative a pu être victime de la rivalité entre l'Algérie et le Maroc. Les deux (02) pays ne semblent pas être en faveur d'une forte entente régionale qui les exclut. Ils ont donc sans surprise, initié une série d'accords bilatéraux avec des pays membres de la CEN-SAD et d'autres mécanismes régionaux de coopération sur la sécurité. Alors que l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) en Algérie et le comité conjoint de coordination des opérations militaires ont délibérément exclu le Maroc, ce dernier a fait pression pour le renforcement de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens qui avait exclu l'Algérie de ses membres.

- L'initiative américaine contre le terrorisme

Au lendemain des attentats du 11 Septembre 2001, les Etats-Unis ont mis en place l'initiative Pan Sahel, visant à renforcer les capacités des forces de sécurités du Mali, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad. Cette initiative s'est transformée par la suite en un mécanisme transsaharien de lutte contre le terrorisme et a vu le nombre de pays participant connaître une augmentation. Actuellement, les Etats Unis ont environ huit cents (800) militaires engagés dans l'appui à la sécurité des pays du sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Le continent africain ne représente pas une priorité stratégique pour les Etats Unis. L'intervention américaine en Afrique a pour principe, une empreinte au sol minimal et de l'absence d'engagement direct. Néanmoins, Washington redonne depuis peu de l'importance à cette région en faisant un laboratoire de la nouvelle stratégie d'empreinte légère (ou light footprint) et de leadership en retrait, c'est-à-dire « des approches innovantes et à faible coût » qui reposent sur des modalités d'intervention discrète (drones, forces spéciales, etc). Les Etats Unis sont impliqués au Sahel dans diverses opérations antiterroristes (Counter-Terrorism Operations) et de renseignements (Intelligence Gathering Operations). Ils organisent également des exercices militaires conjoints avec les forces militaires locales (exercice Flintlock, Silent Warrior, Atlas Accord, etc).

- Le processus de Nouakchott

Le processus de Nouakchott est une initiative conduite par l'Union Africaine (UA). Il a été lancé dans la capitale mauritanienne le 17 mars 2013. Selon OLAWALE et KIFLE (2018), ce processus a pu corriger les défauts des initiatives précédentes en incluant un certain nombre d'Etats Sahélien ayant les mêmes enjeux sécuritaires. Conçu dans le cadre de l'opérationnalisation et de

l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) dans la région sahélo-saharienne, le processus inclut onze (11) pays de l'Afrique de l'Ouest et du Nord en l'occurrence l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Lybie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad. Le processus a également inclus le Centre Africain d'Etude et de Recherches sur le Terrorisme (CAERT), le CEN-SAD, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Mission de l'Unité Africaine (UA) pour le Mali et le Sahel(MISAHEL), la Capacité Régionale de l'Afrique du Nord (CRAN).

Damien Helly, Lori-Anne, Thérroux-Bénoni, Greta Galeazzi, Ibrahim Maïga et Fatimata OUEDRAOGO (2015), quant à eux, sont convaincus que pour une efficacité au Sahel, il faut des approches stratégiques éminemment collectives, diffuses et négocier entre tous les acteurs, ils estiment que la capacité des Etats de la région à coordonner, absorber et gérer les ressources disponibles reste un défi à telle enseigne que le risque de chevauchement demeure grand. La concurrence, les lacunes géographiques, la mauvaise coordination ne sont pas également en reste.

Autant de mécanismes dont la pluralité, loin d'être un atout dans le cadre sécuritaire au regard du développement et des analyses effectuées par nos auteurs, se retrouvent être en compétition. Chaque mécanisme, s'il ne reprend pas en tout ou en partie, les visions de l'autre, donne l'impression de vouloir le phagocyter, pourtant la finalité affichée par tous ces mécanismes est la recherche de la pax dans le pays de la zone sahélienne.

- **Le G5 Sahel**

Créé à Nouakchott(Mauritanie), en février 2014 par les Chefs d'Etat du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, le G5 Sahel a pour objectif majeur de coordonner les politiques et stratégies de développement et de sécurité des cinq Etats. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime(ONUDD) a établi un partenariat étroit avec cette institution afin de soutenir la conception et l'opérationnalisation de son architecture sécuritaire.

La plateforme de coopération en matière de sécurité (PCMS) du G5 Sahel représente un mécanisme régional de coopération, de coordination et d'échange d'informations, visant à renforcer les capacités des services opérationnels des Etats membres dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. L'ONUDD a soutenu le Secrétariat du G5 Sahel pour la rédaction du cadre juridique de cette plateforme, adopté en novembre 2015 par les chefs d'Etat du

Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, et continue à appuyer sa mise en œuvre.

Dans le cadre du partenariat, l'ONU DC a organisé en collaboration avec le G5 Sahel, les 8 et 9 novembre 2016 à Nouakchott, une réunion d'experts sur l'opérationnalisation de la PCMS afin d'échanger et trouver un accord sur les mécanismes qui seront utilisés pour rendre la coopération entre les cinq (05) Etats effective et tangible sur le terrain. La rencontre, rendue possible grâce aux contributions des gouvernements du Danemark, du Japon et les Pays-Bas, avait également pour but d'intégrer la PCMS dans l'architecture sécuritaire des pays de la région et d'accroître sa visibilité à l'échelon international.

Dans son discours d'ouverture à cette occasion, la représentante régionale adjointe de l'ONU DC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a souligné que « seules des structures sécuritaires harmonisées, des outils efficaces d'échange d'informations et des moyens adéquats de communication et d'action sont à même de permettre une coopération régionale fructueuse contre des phénomènes aussi menaçants et aussi complexes que le terrorisme, le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée »⁶

CARPADD/ Note d'analyses sociopolitiques N°04, juillet 2018/ www.carpadd.com



⁶ <https://www.unodc.org/consulté> le 05/01/2022

V- La précarité de l'initiative diplomatique

AHOUANSON (2013), estime que les moyens reconnus aux Etats pour faire face à la menace terroriste sont essentiellement de deux (02) ordres à savoir l'action individuelle et l'action encadrée par la coopération internationale. Il se trouve que l'action étatique unilatérale recèle des limites quant aux capacités des Etats à établir des cadres efficaces pour appréhender le terrorisme dans toute son ampleur, la collaboration avec divers acteurs internationaux a été développée comme palliatif. La présence de Barkhane alimente le ressentiment d'une politique française de lutte contre le terrorisme inadapté. La présence française y est vécue comme une réminiscence de la colonisation et les djihadistes captent ce sentiment pour le restituer dans leur rhétorique toute en veillant à y mettre en exergue la convergence occupation/infidèle/ djihad.

TISSERON (2015), émet des réserves et pense qu'il est trop tôt pour savoir dans quelle mesure l'appropriation et les synergies entre les programmes des différents bailleurs vont réellement prendre forme dans les mois et les années à venir. Pour lui, le G5 Sahel est encore jeune, bien qu'il fasse l'objet de « beaucoup d'espoirs » chez les responsables politiques et militaires africains des Etats concernés et leurs partenaires et se soit d'ores et déjà imposé comme un cadre de référence pour l'action internationale dans le Sahel : l'initiative « Appui à la Coopération Transfrontalière au Sahel » (ACTS). Lancée lors du sommet de l'Élysée en décembre 2013, elle se concentre sur la gestion des frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso et s'appuie sur le G5 Sahel.

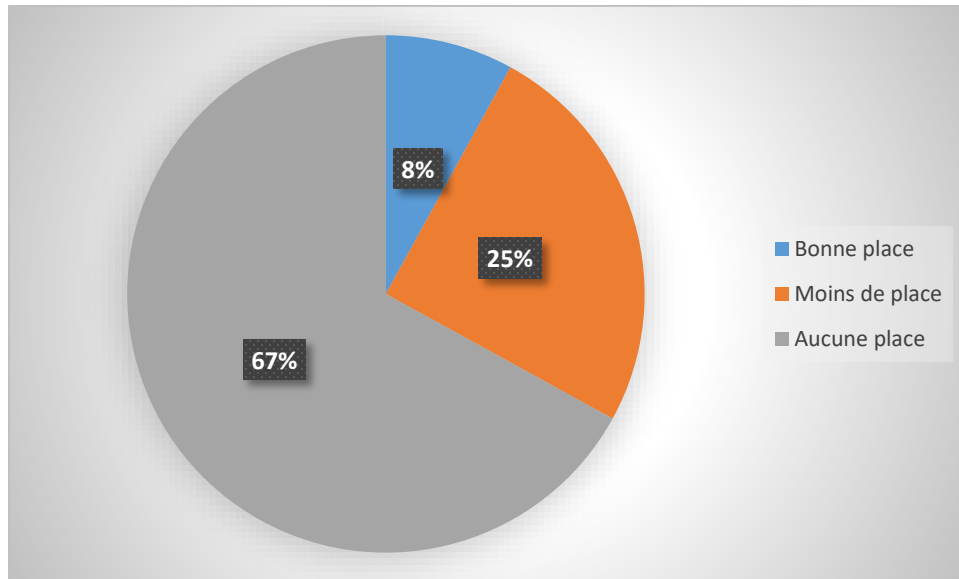
La stratégie Intégrée des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) cherchent aussi à ancrer leur action dans le G5 Sahel.

Quant à la CEDEAO, les 17 et 18 juillet 2013, elle adoptait un Programme de cohérence et d'actions régionales de l'Afrique de l'Ouest pour la stabilité et le développement des espaces sahélo-sahariens (PCAR), dans lequel elle recommandait de focaliser l'action internationale sur la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad. Ceci étant, l'avenir du G5 Sahel et son efficacité en tant qu'organisation sous régionale sont indissociables de son articulation avec les autres acteurs présents au Sahel. En effet, le premier enjeu est que le G5 Sahel ne vise pas à remplacer des cadres de concertation existantes, mais à s'y agréger avec cohérence « de façon à créer des cercles concentriques de discussion » facteurs de synergie et non de crispation alors que le président du Sénégal aurait fait part de son étonnement, auprès du Ministre français de la

Défense, de l'absence de son pays comme membre. Mais plus que le Sénégal, c'est l'Algérie qui est au centre des attentions, en raison de son influence au sein de l'Union Africaine et dans la sous-région, et plus particulièrement sur les dossiers Malien et Libyen.

Le deuxième enjeu renvoie à la coopération entre les pays membres, à leur volonté d'œuvrer de concert. Et pour cause, que cela soit pour le leadership au sein de l'organisation sur la question de l'investissement dans la lutte contre les groupes terroristes, de l'étendue de la coopération militaire, des ramifications domestiques de l'insécurité, ou autour de la répartition de l'argent attribué pour des projets, les sujets potentiels de dissensions sont pluriels.

Pour BIREMA (2018), l'engagement des armées des pays membres sur le théâtre de plusieurs opérations aura pour conséquence l'épuisement à long terme de ces armées qui sont pour la plupart en construction. A ce titre la piste diplomatie économique et celle intelligente doivent être plus d'actualité.



Graphique n°2 : Avis sur la place qu'occupe la diplomatie dans la lutte contre l'insécurité dans le Sahel. (Source, enquête mars 2022)

Pour notre part, nous constatons que la diplomatie occupe moins de place voire aucune place dans la lutte contre l'insécurité dans le Sahel.

CONCLUSION

La lutte contre le terrorisme est une guerre asymétrique qui implique différents acteurs à tous les niveaux. Les différentes réponses adoptées vis-à-vis de l'instabilité au Sahel a longtemps manqué d'approche globale sur le terrorisme et ses liens avec les questions fondamentales de développement. Le terrorisme dans la bande sahélienne est plus l'expression d'une frustration à caractère social, économique et politique que l'expression d'un extrémisme religieux violent. Cette frustration et la radicalisation qui en résulte se muent en une sorte de mouvement social de protestation violente. Les initiatives de lutte contre le terrorisme dans le sahel jouent un rôle limité parce qu'elles ne sont pas adaptées aux réalités de cette zone. Les dirigeants des Etats du sahel doivent inclure le volet diplomatique aux différents mécanismes existant afin d'obtenir une approche globale de l'hydre terroriste. L'inclusion de la diplomatie dans toute son entièreté comme un mécanisme de lutte contre le terrorisme est plus que nécessaire afin de venir à bout du terrorisme.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Recueil de cas sur les affaires de terrorisme.
GERE, François, Pourquoi le terrorisme ? op.cit., p.154.
2. CHALIAND, Gérard et BLIN, Arnaud (dir.), Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda, op.cit. p.20.
3. POST, Jerrold, SPRINZAK E. DENNY, L., "The Terrorists in their Own Words, Interview with 35 Incarcerated Middle Eastern Terrorists", in: Terrorism and political Violence, Vol. 15, n°1 (2003); p. 171-184
4. POST, Jerrold, « Identité collective : une haine viscérale », op.cit., p.13.
5. Olawale Ismail et Agalaw Ababu Kifle, nouveaux arrangements de sécurité collective au sahel : étude comparative entre MNJTF et du G5 Sahel, Edition Friedrich-Ebert-Stiftung, 2018, p40.
6. Wilfrid T. AHOANSOU « La coopération internationale contre le terrorisme au Sahel », université d'Abomey Calavi, 2013, p151.
7. Antonin TISSERON « G5 Sahel : une simple organisation de plus ? », groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 2015.
8. Damien Helly, Lori-Anne Thérout-Bénoni, Greta Galeazzi, Ibrahim Maïga et Fatima Ouédraogo « stratégies sahel : l'impératif de la coordination », institut de science et de sécurité, note d'analyse n°76, 2015, p12.
9. Wolfram LACHER : crime organisé et conflits dans la région Sahélo-saharienne, 13 septembre 2012
10. Stratégie pour le développement et la sécurité des pays du G5 Sahel, Secrétariat Permanent, 2016.
11. Concept stratégique d'opération de la force conjointe du G5 Sahel (CONOPS) Comité de Défense et de Sécurité, 2017.
12. Convention portant création du G5 Sahel, 2014.
13. Nations unies, Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, 2013.

14. Union africaine, Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel, 2014.
15. Union européenne, Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel, 2011.
16. Union du Maghreb Arabe, Programme d'action sous régional de lutte contre la désertification au Maghreb 2011-2020 (PASR 2011-2020).
17. Stratégie Sahel de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (2014).
18. Overview of Islamic Development Bank Cooperation with West Africa Sahel.
19. The Sahel: Toward a Regional Approach (Banque mondiale, 2013).
20. Approach paper (Banque Africaine de Développement, 2011).
21. Groupe de la Banque africaine de développement, Mission de la BAD au Sahel - La complexité de la crise au Sahel exige une coordination efficace des compétences, estime le président Donald Kaberuka, Communiqué de presse de la BAD, 6 novembre 2014, www.afdb.org/fr/news-and-events/article/the-complex-nature-of-the-crisis-in-the-sahel-calls-for-coordinated-action-states-president-kaberuka-12507/.
22. <https://www.unodc.org/> consulté le 05/01/2022